



REVUE INTERNATIONALE DE
COMMUNICATION ET SOCIALISATION

Processus en jeu entre personnes chercheuses et intervenantes des milieux scolaires dans des projets de recherche participative

DIRECTION :

STÉPHANE ALLAIRE, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI,
MARIE-PIERRE BARON, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI,
MARIE-PIER FOREST, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES,
SOPHIE NADEAU-TREMBLAY, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Volume 12, numéro 1

2025

DIRECTEUR-ÉDITEUR : JEAN-CLAUDE KALUBI

CO-DIRECTEUR-ÉDITEUR : WILLY LAHAYE

©RICS - ISSN 2292-3667



Université de
Sherbrooke

PIECES : UN PROJET ALLIANT RECHERCHE ET INTERVENTION DANS UN PROCESSUS D'INNOVATION OUVERTE **

MARIE-ÈVE BLACKBURN, CÉGEP DE JONQUIÈRE, CANADA¹

FRÉDÉRIC LAPOINTE, COLLÈGE MONTMORENCY, CANADA

HÉLÈNE BRASSARD, CÉGEP DE JONQUIÈRE, CANADA

MANON BERGERON, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, CANADA

SOPHIE ROY, COLLÈGE AHUNTSIC, CANADA

RÉSUMÉ

La recherche collaborative, c'est-à-dire la collaboration entre la recherche et l'intervention, est une manière innovante de faire de la recherche. Celle-ci vise l'adoption d'un rapport plus symétrique entre les chercheuses et les chercheurs avec les personnes intervenantes, favorisant la cocréation des savoirs théoriques et expérientiels contribuant ainsi à l'avancement des connaissances dans de nombreux domaines. Le Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES) s'est articulé à travers les principes et fondements de la recherche collaborative. PIECES offre une illustration tangible de la manière dont la recherche collaborative peut constituer un instrument efficace pour traiter des problèmes sociaux complexes, notamment les violences à caractère sexuel dans les environnements collégiaux. Les différentes phases du projet, passant de l'enquête à la sensibilisation, mettent en évidence la variété des approches envisageables, les éléments facilitants et les défis et enjeux associés à la recherche collaborative.

Mots-clés : recherche collaborative; innovation ouverte; violence sexuelle; milieu collégial; programme de formation.

¹ Adresse de contact : marie-eveblackburn@cegepjonquiere.ca

****Pour citer cet article :**

Blackburn, M.E., Lapointe, F., Brassard, H., Bergeron, M. et Roy, S. (2025). PIECES : un projet alliant recherche et intervention dans un processus d'innovation ouverte. *Revue internationale de communication et socialisation*, 12(1), 46-57.

1. INTRODUCTION : LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL EN MILIEU D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La problématique sociale des violences à caractère sexuel dans les milieux d'enseignement postsecondaire a été largement présentée dans les médias au cours des dernières années. Plus encore, divers mouvements sociaux de dénonciation des violences sexuelles se sont multipliés et ont contribué à la visibilité de cet important enjeu sociétal. Les mots-clics #MoiAussi et #MeToo ont amené plusieurs personnes à témoigner et dénoncer des violences à caractère sexuel qu'elles avaient subies. Ce mouvement a, entre autres, permis de donner une voix aux personnes victimes et ainsi modifier le discours à l'égard de ces violences. Ces nombreux témoignages n'ont pas épargné les établissements d'enseignement supérieur que sont les cégeps et les universités (Demers-Caron et al., 2020; La Presse canadienne, 2020; Ocampo, 2020). Au moment où se produisaient les mouvements de dénonciation, l'*Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire (ESSIMU) : Ce qu'en disent étudiant.es, enseignant.es et employé.es* (Bergeron et al., 2016) permettait d'établir un portrait des violences sexuelles se déroulant en milieu universitaire. Le constat est flagrant, les violences sexuelles en milieu universitaire sont fréquentes, multiples et se produisent dans plusieurs contextes. A suivi rapidement, au Québec en décembre 2017, l'adoption de la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur (P-22.1), qui s'applique autant aux établissements collégiaux qu'universitaires. Cette loi vise plus particulièrement à :

« [...] renforcer les actions pour prévenir et pour combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur et de contribuer à favoriser un milieu de vie sain et sécuritaire pour les étudiants et les membres du personnel. À cette fin, elle prévoit notamment la mise en œuvre de moyens de prévention, de sensibilisation, de responsabilisation, d'accompagnement et d'aide aux personnes » (Gouvernement du Québec, 2023).

L'obligation d'élaborer une politique et de mettre en œuvre des mesures concrètes pour prévenir les violences à caractère sexuel (VACS) touchent aussi les établissements collégiaux. Pourtant, très peu d'études existaient à l'égard de la situation des violences à caractère sexuel en milieu collégial. C'est ainsi qu'a été mis en place, en 2018, le Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES).

1.1. Une recherche collaborative : PIECES

La collaboration entre la recherche et l'intervention représente un élément essentiel pour l'avancement des connaissances dans de nombreux domaines. La recherche collaborative émane du courant des recherches participatives selon le mouvement initié par Dewey (Aurousseau et al., 2020; Morissette, 2013). Celle-ci réunit des chercheuses et des chercheurs avec du personnel en intervention partageant un intérêt commun pour une problématique spécifique, alors que l'essentiel prend forme dans la médiation et la rencontre des préoccupations de chacun (Jacob et Aurousseau, 2019; Rinaudo et al., 2015). C'est dans cet esprit qu'a été mis en place PIECES.

Initialement, ce projet a pris naissance à travers une collaboration entre la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (VSSMES; <https://chairevssmes.uqam.ca/>) et l'organisme Boscoville (<https://boscoville.ca/>). Le premier volet, sous la responsabilité de la Chaire VSSMES, dirigée par Manon Bergeron, professeure titulaire au département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), visait à mieux comprendre les enjeux de violence sexuelle en milieu collégial. Pour ce faire, une enquête a été conduite dans cinq collèges du Québec (Montmorency, Ahuntsic, Sainte-Foy, Jonquière et Outaouais). Un total de 6 006 personnes de la communauté collégiale de ces cégeps a rempli le questionnaire en ligne à l'automne 2019 (Bergeron et al., 2020). Le second volet, dirigé par l'organisme Boscoville, visait à documenter les pratiques actuelles des cégeps et identifier les pratiques les plus prometteuses au regard des conditions d'efficacité reconnues dans la littérature scientifique (Bourget et Apotheloz, 2020). Les résultats issus de ces deux volets ont été diffusés en octobre 2020 dans le cadre d'un symposium virtuel rassemblant plus de

250 participantes et participants. Les résultats de PIECES, tout comme ceux d'une récente enquête de Statistique Canada (Burczycka, 2020), permettent d'estimer l'ampleur des violences sexuelles en milieu collégial et démontrent hors de tout doute l'importance de redoubler d'efforts pour lutter contre cette problématique sociale. En effet, selon les résultats de PIECES, 36 % des personnes répondantes indiquent avoir subi au moins une situation de violence sexuelle commise par une autre personne affiliée au collège depuis leur arrivée au sein de l'établissement. Certains groupes, comme les femmes, les personnes de la diversité sexuelle et de genre, ainsi que les personnes autochtones, sont surreprésentés parmi les victimes de VSMC. De plus, on constate que ces événements entraînent des répercussions préoccupantes sur les personnes qui les subissent. À ce titre, près d'une personne sur deux (49 %) rapporte au moins une conséquence susceptible d'entraver leur fonctionnement dans diverses sphères de vie (Bergeron et al., 2020).

Un total de 11 établissements collégiaux a participé à la consultation du volet 2 mené par Boscoville. Un constat ressort : les institutions mettent en place des activités pour prévenir et contrer ces violences. Or, celles-ci demeurent, en grande majorité, non documentées, non évaluées et non diffusées dans les autres collèges (Bourget et Apotheloz, 2020). De plus, la plupart de ces pratiques, faute de moyens, sont génériques et ne sont pas adaptées aux divers groupes des communautés collégiales. L'ampleur de la problématique entraîne la nécessité de développer de nouvelles pratiques plus ciblées dans le domaine des VSMC. Les exigences gouvernementales sont très lourdes à porter pour les personnes intervenantes qui doivent créer et dispenser les activités de formation de manière assez solitaire. Ces dernières souhaiteraient avoir à leur disposition des formations clés en main, validées par la recherche, de même qu'avoir la possibilité d'évaluer leurs pratiques (Bourget et Apotheloz, 2020). Il s'avère donc essentiel de mieux soutenir les établissements collégiaux dans la mise en place des activités de formation. Ces formations sont, en effet, obligatoires, et ce, de façon annuelle, pour les membres du personnel et au moins une fois au cours de leur parcours collégial pour la communauté étudiante. Puisque le personnel intervenant, tant des collèges privés que publics, est souvent dépassé par l'ampleur de la tâche et que les activités de formation mises en place sont inégales d'un milieu à l'autre, il apparaît essentiel d'appuyer le développement de nouvelles pratiques basées sur les connaissances empiriques, les données issues de la recherche et les savoirs des personnes intervenantes au cœur de ce changement social et institutionnel.

C'est pour répondre à ces besoins qu'un troisième volet de PIECES a été développé visant le codéveloppement et le déploiement d'un programme de formations (contenu et outils), à travers l'ensemble des collèges du Québec. Ce volet, financé principalement par le Fonds d'innovation sociale pour les communautés et les collèges du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH)², est caractérisé non seulement par une méthodologie d'innovation ouverte, mais également par une codirection alliant recherche et intervention. En effet, le projet est codirigé par une chercheuse d'ÉCOBES – Recherche et transfert du Cégep de Jonquière et cotitulaire d'une Chaire interordre sur la vie et la santé des jeunes (VISAJ) ainsi qu'un intervenant psychosocial et sexologue du Collège Montmorency. Cette codirection assure une meilleure adéquation entre les deux types de savoirs essentiels à sa conduite rigoureuse. Plusieurs partenaires du milieu participent également à cette démarche, dont la Fédération des cégeps, l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ), la Fédération étudiante collégiale du Québec (FÉCQ), la Chaire de recherche sur les VSSMES et la Table intersectorielle sur les violences à caractère sexuel en milieu collégial (TIVCSC) regroupant les intervenantes et intervenants responsables du dossier des VACS dans les cégeps, ainsi que des partenaires communautaires.

² Un financement supplémentaire a été obtenu de la part du ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre du « Dépôt de projets 2022-2024 – Activités de formation visant à prévenir et à contrer les violences à caractère sexuel, pour la communauté étudiante et les membres du personnel », afin de nous permettre de développer les formations en ligne asynchrones et divers autres outils innovants, notamment des vox-pop et une animation graphique animée, visant à diversifier les contenus de formation.

1.2. La recherche collaborative

Dans l'esprit du volet 3 de PIECES, la recherche collaborative « vise une médiation entre le monde de la recherche et celui de la pratique professionnelle, en vue d'étudier le savoir-faire qui sous-tend cette dernière dans le cadre d'une démarche de coconstruction » (Morissette, 2013, p. 41). Fondamentalement, cette démarche repose sur la collaboration en tant que principe fondamental visant la création de connaissances (Johnson, 2014).

En effet, au cœur de la recherche collaborative réside le principe de cocréation des savoirs, influençant la direction, le processus et l'objet de la recherche (Rinaudo et al., 2015). L'engagement devient ainsi le catalyseur d'une redéfinition des responsabilités et des bénéfices inhérents à la recherche. L'intérêt commun implique une dimension à la fois pratique et théorique de l'objet, permettant à la recherche de s'appuyer autant sur les savoirs théoriques et méthodologiques de la recherche que sur les savoirs d'action de l'intervention. Le résultat de cette synergie est la création de nouvelles connaissances, éclairant à la fois la théorie et la pratique (Johnson, 2014; Rinaudo et al., 2015).

Faire de la recherche collaborative, c'est avant tout une autre façon de faire de la recherche. C'est une volonté de faire tomber les barrières entre les équipes de recherche et l'ensemble des personnes qui participent à la recherche (Artois et al., 2022). Les motivations pour s'impliquer dans une recherche collaborative peuvent être diverses selon les parties prenantes.

Le volet 3 de PIECES a été réfléchi selon la perspective qu'une recherche menée avec les parties prenantes est de meilleure qualité, car les conditions de production de la recherche répondent davantage à la réalité sociale (Artois et al., 2022). Aucune des parties prenantes, qu'elles proviennent de la recherche ou de l'intervention, ne pouvaient prétendre être en mesure de réaliser les objectifs du projet sans l'autre.

La recherche collaborative, du point de vue organisationnel, se caractérise par une direction horizontale entre des personnes engagées (Johnson, 2014), mais elle n'implique pas une égalité de responsabilités pour les personnes impliquées, mais plutôt l'existence d'une structure où les rôles sont clairement définis en fonction des expertises spécifiques et des complémentarités nécessaires. Un leadership solide, l'ouverture d'esprit ainsi que le développement de la crédibilité et de la confiance sont essentiels dans ce contexte (Lenoir, 2012). Ce type de recherche demande du temps pour permettre l'harmonisation des réalités, des conceptions et des opinions diverses (Lenoir, 2012). Ainsi, dans PIECES, la libération du personnel était pensée à laisser suffisamment de disponibilité à tous et toutes. Par ailleurs, la recherche collaborative se distingue par l'établissement d'un processus de coconstruction interactive à toutes les étapes de la recherche, soulignant ainsi son caractère imbriqué et interrelié. La démarche de PIECES utilise l'approche d'innovation ouverte plaçant justement toutes les parties prenantes du projet au centre de la coconstruction des étapes.

En ce qui concerne la diffusion des résultats, une double diffusion destinée à la fois à la communauté scientifique et au monde de la pratique démarque plus particulièrement la recherche collaborative. Cette démarche requiert une dissémination coordonnée pour efficacement atteindre les personnes intervenantes, avec des retombées directes au niveau de l'intervention éducative et de la recherche, englobant des aspects tels que l'innovation, le transfert des connaissances et l'appropriation des résultats. (Johnson, 2014; Lenoir, 2012).

2. MÉTHODOLOGIE D'INNOVATION OUVERTE

L'utilisation d'une méthodologie d'innovation ouverte, et ce, de manière transversale à l'ensemble d'une démarche, favorise les interactions entre la recherche, la conception, la fabrication et l'utilisation des produits développés (Janin et Pecqueur, 2017). En innovation ouverte, la personne utilisatrice du produit est placée au centre de la démarche d'innovation. C'est ainsi qu'une cellule d'innovation a été mise en place dans le volet 3 de

PIECES. Mobilisée par l'équipe de recherche, cette cellule regroupe des membres du personnel de nombreux collèges, tant privés que publics, et de divers types de corps d'emploi (ex. : personnel enseignant, membre de la direction, personnel professionnel, etc.), de même qu'un certain nombre de membres de la communauté étudiante. En fait, c'est un noyau d'une vingtaine de personnes qui participent activement à toutes les activités de la cellule d'innovation et une autre trentaine qui a participé à au moins une rencontre, sinon à plusieurs des activités incluant les membres de l'équipe de recherche. La cellule d'innovation rejoint donc des futures personnes utilisatrices des connaissances produites, tant en termes de personnes s'assurant de diffuser les formations cocrées que celles qui suivront ces formations.

L'innovation ouverte respecte une série d'étapes qui sont suivies de façon itérative, c'est-à-dire que l'on cherche à améliorer progressivement la solution en répétant certaines étapes comme le montre la figure 1.

Centre d'études des conditions de vie et des besoins de la population

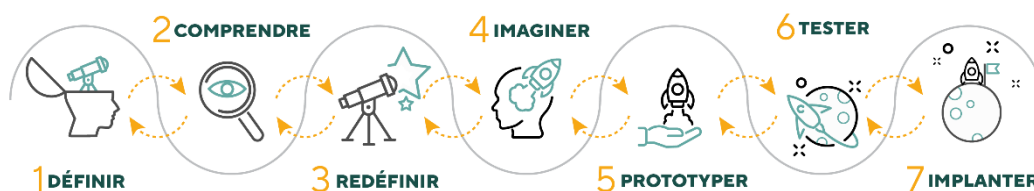


Figure 1. Grandes étapes d'un processus d'innovation ouverte (ÉCOBES-Recherche et transfert, 2019).

Dans le projet PIECES, les premières étapes, *Définir* et *Comprendre*, ont consisté à évaluer les formations déjà diffusées dans le réseau collégial. Les membres de la cellule ont eu ainsi deux rôles : le premier a consisté à jeter un regard sur les éléments essentiels à évaluer dans ces formations et le deuxième était d'être un transmetteur des demandes d'accès aux différentes formations dans leur milieu respectif. Le partage des expériences a aussi permis de mieux comprendre les différentes réalités existantes au sein des collèges québécois. Par exemple, la réalité de la mise en place d'activités de formation obligatoire n'est pas la même dans un collège public régulier avec une grande population étudiante (par exemple ayant un effectif étudiant de plus de 5 000) que dans un collège privé offrant des programmes de l'ordre primaire à l'ordre collégial, dont il y a moins d'une centaine d'étudiantes et étudiants inscrits à ce dernier niveau. Ces deux cas de figure, malgré les énormes différences, ont les mêmes obligations à l'égard de la Loi P-22.1. L'objectif de PIECES est de réussir à répondre aux besoins de tous les établissements collégiaux.

Une fois la recension et l'évaluation des formations existantes réalisées, la cellule d'innovation s'est penchée sur la redéfinition du problème (*Redéfinir*) ; quelles sont les thématiques prioritaires et sous quel format réaliser les formations ? Ensuite, pour *Imaginer* et *Prototyper*, le codéveloppement des thèmes, des approches et du contenu de chacun des modules de formation a été abordé dans les cellules. Finalement, nous en sommes à développer les méthodes d'évaluation des formations (*Tester*) pour offrir et *Implanter* le programme de formation à l'automne 2024 dans l'ensemble des collèges du Québec.

Cet article présente donc les enjeux rencontrés lors du processus de recherche collaborative dans la mise en place de PIECES. Cela sera particulièrement illustré par les éléments associés à la collaboration relative entre les codirections du projet réunissant une chercheuse et un intervenant.

3. RÉSULTATS

Tout au long du projet s'articulent la recherche et l'intervention. Les membres de l'équipe plus restreinte du troisième volet de PIECES ont réfléchi à leur approche et font valoir ici le lien recherche et intervention, les éléments facilitants et les défis rencontrés. Les différents enjeux et défis sont abordés lors des rencontres bimensuelles du projet afin d'apporter des ajustements au processus si nécessaire.

À chacune des étapes, il a été nécessaire de faire valoir les différentes formes de savoirs. La codirection alliant recherche et intervention a permis justement de toujours avoir en priorité l'articulation fluide de ces savoirs, alors que l'innovation ouverte a permis d'optimiser le processus de développement du projet, notamment en ce qui concerne la réponse aux besoins des milieux collégiaux. En effet, en établissant un lien direct avec les personnes intervenantes du milieu collégial dans l'équipe de recherche, mais également dans la cellule d'innovation, cette approche a permis d'approfondir la compréhension des enjeux spécifiques aux divers établissements collégiaux.

La réussite du volet 3 du projet PIECES repose, entre autres, sur les fondements solides de la recherche collaborative mise en place, alimentée par des principes clés qui favorisent une collaboration fructueuse. Nous allons illustrer cela par la réussite de la codirection recherche et intervention.

L'importance de la communication. Les deux codirections du projet ont toujours maintenu une communication fluide et respectueuse, constituant un pilier essentiel propice à l'échange d'idées et d'informations. Cette communication ouverte a contribué à instaurer une confiance mutuelle et un respect des compétences de chacune d'elles, mais également dans le groupe, et ce, tant dans l'équipe de recherche que dans la cellule d'innovation.

L'ouverture à l'autre. L'approche collaborative repose également sur une ouverture sincère à la perspective de l'autre, reconnaissant la valeur des diverses contributions, l'égalité des savoirs et favorisant ainsi une richesse d'idées.

La croyance partagée envers les retombées du projet. Un autre élément clé à mettre en évidence est la croyance partagée de la part des codirections en l'importance du projet. La recherche et l'intervention permettront de répondre aux besoins réels des milieux concernés. Cette conviction commune renforce l'engagement de l'équipe et nourrit la motivation des parties impliquées.

La répartition équitable du temps. Dès le départ, le projet a prévu un partage égal du temps de travail. Le budget prévoyait une libération d'une journée par semaine des deux codirections³. En adoptant une approche complémentaire basée sur les forces respectives de chaque personne, la recherche collaborative favorise une dynamique égalitaire, sans hiérarchie, favorisant ainsi un environnement propice à l'innovation et à des solutions concertées et efficaces.

En somme, la réussite découle de plusieurs éléments facilitants allant de la construction d'un environnement collaboratif où la communication, la confiance, l'ouverture d'esprit et la conviction partagée forment le socle de la démarche de recherche. Toutefois, cela vient parfois aussi avec des défis et des enjeux.

Une compréhension commune des étapes du processus de recherche. D'abord, l'un de ces enjeux a résidé dans la compréhension de la méthodologie utilisée, soit l'innovation ouverte. La codirection « recherche » a dû expliquer davantage le processus de recherche aux différents acteurs impliqués, du moins plus qu'habituellement attendu dans une équipe composée que de personnel de recherche. C'est ainsi que cette codirection s'est vue attribuée le rôle de la « gardienne du processus ». Souvent moins familiarisées avec les méthodologies et les étapes spécifiques de la recherche, les personnes intervenantes impliquées ont pu éprouver des difficultés à

³ Dans les projets de recherche collégiale subventionnés, l'ensemble des membres de l'équipe de recherche de l'ordre collégial doivent être payés à même les fonds de recherche contrairement à la recherche universitaire.

naviguer dans ce terrain, parfois complexe, mais surtout l'envie d'aller plus vite. En ce sens, augmenter les connaissances à l'égard de l'importance de chacune des étapes de l'innovation ouverte et, surtout, le cycle itératif (le retour vers des étapes antérieures) a été un réel défi à relever auprès des acteurs impliqués.

Des savoirs théorique et expérientiel à conjuguer. Un autre enjeu significatif se trouve dans le rôle de « gardien du contenu ». En effet, les personnes intervenantes sont détentrices d'une expertise pratique et tacite. Leur contribution essentielle doit être préservée tout en étant intégrée de manière synergique dans le cadre de la recherche, ce qui peut parfois être oublié par le personnel de recherche qui connaît, quant à lui, le contenu théorique. La préservation du contenu spécifique au domaine de l'intervention émerge comme un enjeu majeur à aborder pour assurer le succès de la recherche collaborative dans ce contexte.

Une communication constante nécessaire. La complexité inhérente à la recherche collaborative peut parfois nécessiter une communication accrue pour assurer une compréhension claire et uniforme du projet et des étapes à suivre. La clarification des rôles et des responsabilités des membres de l'équipe devient alors cruciale pour maintenir l'harmonie dans la collaboration, tout en garantissant la cohérence du processus de recherche. En somme, la gestion rigoureuse de la coordination, en renforçant la communication, émerge comme un aspect essentiel pour surmonter les enjeux inhérents à la recherche collaborative.

Un maintien d'une participation active au sein de la cellule d'innovation. Un des principaux défis a résidé dans le maintien actif des membres de la cellule d'innovation tout le long du projet. L'équipe de recherche a tenu à mettre en place une des clés de l'innovation ouverte qui est de faire se sentir écouté. Ainsi, un très bon niveau de participation aux activités de la cellule d'innovation a été remarqué chez les membres du personnel des collègues. En effet, en plus de sentir que leurs besoins étaient écoutés, il était plutôt facile de nourrir leur motivation puisque l'objectif même du projet répondait à un besoin qu'ils avaient manifesté. En revanche, la communauté étudiante impliquée au sein de la cellule d'innovation a été plus difficile à maintenir active tout le long du projet, à chacune des rencontres, il y avait environ 4 ou 5 membres, mais seules deux étudiantes ont participé aux activités à chacune des années du projet. Aucune solution n'a été trouvée pour soutenir la motivation chez les membres étudiants de la cellule.

D'autres contraintes à planifier : temps et distance. Autant pour le personnel de recherche que pour les personnes intervenantes, souvent confrontées à des contraintes temporelles serrées liées à leurs responsabilités, participer activement à des projets de recherche collaborative peut devenir un défi. D'une part, le temps nécessaire pour une contribution significative peut être difficile à concilier avec les exigences professionnelles quotidiennes. D'autre part, la dimension de la distance crée des barrières à une collaboration fluide. Une collaboration nationale entre recherche et intervention rend la coordination et la communication plus complexes. Surmonter ces enjeux nécessite une gestion astucieuse du temps, l'optimisation des ressources disponibles et l'utilisation de technologies de communication avancées pour atténuer les obstacles liés à la distance. La reconnaissance mutuelle de ces contraintes et l'élaboration de stratégies adaptées émergent comme des impératifs pour favoriser une collaboration fructueuse entre les milieux.

4. DISCUSSION

Le texte explore les principes fondamentaux, les facilitateurs, ainsi que les enjeux et défis inhérents à la recherche collaborative, s'appuyant sur le contexte spécifique du volet 3 de projet PIECES. L'approche collaborative, en accord avec les travaux de Morissette (2013) et Lenoir (2012), vise à établir une connexion plus profonde entre le monde de la recherche et celui de la pratique professionnelle, permettant une coconstruction des savoirs. PIECES illustre comment la recherche collaborative peut être un outil puissant pour aborder des problématiques sociales complexes, telles que les VACS dans les milieux collégiaux. Les volets du projet, allant de l'enquête à la

sensibilisation, démontrent la diversité des approches possibles dans une recherche collaborative. Ces réflexions, ancrées dans la littérature, mettent en avant le potentiel transformateur de la recherche collaborative tout en soulignant les précautions nécessaires pour surmonter ses défis inhérents.

La mise en avant d'une codirection horizontale dans la recherche collaborative, soulignant l'engagement des acteurs et la collaboration entre personnes chercheuses et intervenantes, trouve écho dans les travaux de Johnson (2014), mettant en évidence l'importance d'une structure équilibrée dans ces collaborations. Le projet PIECES démontre concrètement une double finalité de la recherche collaborative, tels que la production de connaissances (Aurousseau et al., 2020) et le développement professionnel collectif (Lenoir, 2012).

Les facilitateurs identifiés, tels que la motivation, la création de sens, la relation de confiance, et la communication efficace (Jacob et Aurousseau, 2019; Lafranchise et al., 2017), mettent en avant l'importance des dynamiques humaines dans ce processus. La recherche collaborative exige un investissement en temps et en ressources, mais les avantages, notamment la production de connaissances et le développement professionnel collectif, justifient ces efforts.

Cependant, les enjeux relatifs à la nécessité d'expliquer davantage le processus de recherche et à la gestion des rôles et responsabilités mettent en lumière des défis identifiés par Beaupré et al. (2017), soulignant les obstacles éthiques, méthodologiques, sociaux, et professionnels dans la recherche collaborative. Le contexte particulier de PIECES souligne également les enjeux partagés entre les milieux de la recherche et de l'intervention, tels que le temps limité et la distance. Ces contraintes, évoquées dans la littérature (Aurousseau et al., 2020), soulignent l'importance de la gestion astucieuse du temps et de l'utilisation de technologies pour atténuer les obstacles liés à la distance. Le fait que les deux codirections ont eu l'adaptabilité d'organiser leurs horaires et le même nombre d'heures dédiées au projet a répondu au besoin de la disponibilité et a permis de se donner le temps nécessaire, favorisant ainsi l'harmonisation des réalités, des conceptions et des opinions diverses (Lafranchise et al., 2017).

4.1 Facilitateurs à la recherche collaborative

Plusieurs éléments facilitent la recherche collaborative, tels que la motivation à s'y impliquer, l'implication et l'engagement des personnes, la reconnaissance des expertises, la relation de confiance, mais aussi, et surtout, la communication (Aurousseau et al., 2020; Jacob et Aurousseau, 2019).

La motivation intrinsèque, c'est-à-dire celle qui satisfait personnellement la personne qui réalise l'activité, est un élément facilitant à la recherche collaborative (Lafranchise et al., 2017). Dans PIECES, cette motivation est favorisée par la création de sens qui émerge des liens établis entre les objectifs des personnes intervenantes et de leur organisation d'attache, et ceux proposés par la recherche. Les personnes qui entourent le projet croient en son utilité, aux apprentissages faits et au plaisir de le réaliser ensemble. Des données démontrent aussi l'importance d'impliquer l'ensemble des personnes dès le début du projet pour coconstruire une vision partagée de la recherche et des objectifs de celle-ci (Aurousseau et al., 2020; Lafranchise et al., 2017). C'est ce qui a été réalisé dans le projet PIECES. L'ensemble de l'équipe a été invité à réfléchir le projet, dès le départ, lors de l'écriture de la demande de subvention, et à mettre à profit son expertise au sein du projet. Cela a permis une clarification des rôles de chacun qui est aussi un élément facilitant la collaboration (Lafranchise et al., 2017). Cette motivation intrinsèque de l'équipe s'est répandue aux membres de la cellule d'innovation faisant partie du personnel de collège puisqu'un grand nombre ont maintenu leur participation tout le long du projet.

La collaboration est d'autant plus facile lorsque les partenaires se connaissent bien (Johnson, 2014). C'était le cas pour une partie de l'équipe PIECES, mais pas pour les deux codirections du projet qui débutaient leur collaboration. Aussi, il importait de construire une relation égalitaire, dans la reconnaissance de l'expertise de chacun (Aurousseau et al., 2020). Les personnalités facilitatrices des deux codirections ont certainement permis de développer cette relation de confiance et de reconnaissance de leur expertise respective. En plus de la

complémentarité de leurs expertises qui leur a permis de prendre la responsabilité de l'une ou l'autre des étapes du processus. À titre d'exemple, la mobilisation du contenu de formation dans la création des modules est assurée par la codirection intervention, alors que le développement du mode d'évaluation de ces modules l'est par la codirection recherche.

La cocréation d'une vision partagée de la recherche, mais aussi du leadership en définissant les dimensions suivantes : attentes et implication de chacun ; modes d'interaction et codes propres à chacun ; étapes de la recherche, problématique, cadre de référence et approche théorique, posture épistémologique, objectifs, questions ou hypothèses de recherche, approche méthodologique, variables et indicateurs, modalités de diffusion et d'appropriation des résultats et propriété intellectuelle était nécessaire (Lafranchise et al., 2017). La mobilisation, la souplesse et le degré d'engagement, modulés par la relation plus ou moins égalitaire qui s'établit entre les partenaires, sont également à prendre en compte pour comprendre la collaboration. Les liens de confiance préalablement établis et les relations positives avec les personnes participantes créent un espace propice à un maillage d'expertise (Proulx, 2013). La confiance tend à se bâtir dans le temps, à travers l'expérience de partenariat (Johnson, 2014). Les liens de confiance sont souvent précurseurs au démarrage, mais assurent également la pérennité d'un projet de recherche (da Silveira et al., 2018; Jacob et Arousseau, 2019). Il s'avère aussi souvent plus facile de collaborer lorsque les personnes partagent la même approche, s'intéressent à la problématique, se rapprochent sur leur manière de travailler et se préoccupent de produire des résultats de recherche utiles pour le partenaire. L'intérêt partagé favorise l'engagement, la solidarité et le partage de valeurs et l'appartenance identitaire à la communauté du partenaire favorise la collaboration et le maintien de la relation à long terme.

Une communication efficace et une utilisation d'un langage commun sont essentielles pour une collaboration fructueuse. Une communication ouverte se caractérise, entre autres, par de l'écoute active, de la disponibilité, de la patience, du respect, une posture autocritique et une considération mutuellement positive des idées, des connaissances et des compétences de l'autre (Lafranchise et al., 2017).

4.2 Enjeux et défis à la recherche collaborative

De nombreux défis éthiques, méthodologiques, sociaux et professionnels se posent lorsqu'une personne chercheuse entreprend une recherche collaborative avec du personnel intervenant (Beaupré et al., 2017). Ces défis se présenteront de différentes manières tout au long du parcours de la recherche, d'autres seront propres à chacune des étapes, d'autres s'entrecroisent et se chevaucheront le long de la recherche (Arousseau et al., 2020).

Un des principaux défis réfère au décloisonnement entre le monde de la recherche et celui de l'intervention qui portent généralement sur des enjeux différents, des contraintes différentes et des normes de fonctionnement distinctes (Arousseau et al., 2020). La recherche et l'intervention ont également souvent des objectifs différents puisque la première vise entre autres à produire de nouvelles connaissances alors la deuxième cherche à résoudre des problèmes pratiques sur le terrain. Ces différences peuvent entraîner des conflits d'intérêts potentiels. Le principal défi de la recherche collaborative est donc d'aligner les parties prenantes quant à leurs enjeux propres et leurs objectifs (Artois et al., 2022).

5. CONCLUSION

En conclusion, le texte met en lumière les principes fondamentaux, les facilitateurs, ainsi que les enjeux et défis inhérents à la recherche collaborative, tout en se basant sur l'expérience spécifique de PIECES. L'approche collaborative, conforme aux travaux de Morissette (2013) et Lenoir (2012), se révèle être un moyen de soulever

des problématiques sociales, illustré ici par la façon dont le projet PIECES aborde les violences à caractère sexuel dans les milieux collégiaux.

Le projet PIECES démontre concrètement les doubles objectifs de la recherche collaborative, à savoir la production de connaissances et le développement professionnel collectif. Les résultats obtenus soulignent l'importance d'une codirection horizontale, mettant en évidence l'engagement des acteurs et la collaboration entre personnes chercheuses et intervenantes. Cette approche équilibrée, conforme aux travaux de Johnson (2014), permet de maximiser les avantages de la recherche collaborative tout en reconnaissant les défis inhérents.

Les facilitateurs identifiés, tels que la motivation, la création de sens, la relation de confiance et la communication efficace, soulignent l'importance des dynamiques humaines dans le processus de recherche collaborative. Bien que cette approche demande un investissement en temps et en ressources, les avantages, tels que la production de connaissances et le développement professionnel collectif, justifient ces efforts.

Cependant, les enjeux relatifs à la nécessité d'expliquer le processus de recherche, ainsi que la gestion des rôles et responsabilités, mettent en lumière des défis identifiés par Beaupré et al. (2017). Ces défis, qu'ils soient éthiques, méthodologiques, sociaux ou professionnels, soulignent la complexité inhérente à la recherche collaborative. Le texte souligne également les enjeux spécifiques liés au contexte du projet PIECES, tels que le temps limité et la distance, mettant en évidence la nécessité de gestion astucieuse du temps et de l'utilisation de technologies pour surmonter ces obstacles.

Il appert par ailleurs que la recherche collaborative est facilitée par des éléments tels que la motivation intrinsèque, la clarification des rôles, la création d'une relation égalitaire basée sur la confiance, et une communication ouverte et efficace. Ces facteurs contribuent à la cocréation d'une vision partagée de la recherche, favorisant ainsi l'engagement, la solidarité et le partage de valeurs. Finalement, PIECES, ayant au cœur de son fondement la recherche collaborative, met en avant le potentiel transformateur de ce type de recherche, tout en soulignant la nécessité de naviguer habilement à travers ses défis, une approche équilibrée, une communication efficace et une compréhension des enjeux spécifiques au contexte de la recherche collaborative.

6. RÉFÉRENCES

- Artois, P., Moriau, J. et Wagener, M. (2022). Les usages de la recherche collaborative. Des défis et enjeux permanents. *Les Politiques Sociales*, 3-4, 4-13. <https://doi.org/10.3917/lps.223.0004>
- Aurousseau, E., Jacob, E., Laplume, J., Côté, C. et Couture, C. (2020). Recherche collaborative : défis relevés de chercheuses en herbe. *Revue hybride de l'éducation*, 4(1), 132–149. <https://doi.org/10.1522/rhe.v4i1.975>
- Beaupré, P., Laroui, R. et Hébert, M.-H. (2017). *Le chercheur face aux défis méthodologiques de la recherche : freins et leviers*. Presses de l'Université du Québec.
- Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A., et Bourget, C. (2020). *Rapport de recherche de l'enquête PIECES : Violences sexuelles en milieu collégial au Québec*. Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur. Université du Québec à Montréal.
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., Kurtzman, L., Auclair, I., Clennett-Sirois, L., Daigneault, I., Damant, D., Demers, S., Dion, J., Lavoie, F., Paquette, G. et S. Parent (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. Université du Québec à Montréal.

- Bourget, C. et Apotheloz, C. (2020). *Rapport de consultation PIECES, Portrait des pratiques en matière de violences à caractère sexuel en milieu collégial au Québec : réflexion et pistes de solution*. Boscoville.
- Burczycka, M. (2020). *Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes*, 2019. Juristat, produit no 85-002 au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2020001/article/00005-fra.htm>
- Centre d'études des conditions de vie et des besoins de la population. (2019). *Manuel sur l'innovation ouverte*, ÉCOBES-Recherche et transfert, Cégep de Jonquière [Document inédit]. Consulté le 10/10/2025.
- da Silveira Y., Jacob, E., Pellerin, G., et Paul, V. (2018). Relation de confiance, un ancrage incontournable en contexte de recherche autochtone : témoignages de recrutement de participants atikamekw, inuit, innus et anicinapek en éducation. Dans A. Martin, B. Eysermann et M. Giroux (dir.), *Recrutement et consentement à la recherche: réalités et défis éthiques* (p. 146-160). Édition de l'Université de Sherbrooke.
- Demers-Caron, A, Baez, I., Raby, C., Lemelin, S, Beauchesne-Lachapelle, M., Nantel, A, Benoit-Pernot, C.-H. et autres cosignataires. (2020, 20 juillet). Nous vous croyons. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/582716/nous-vouscroyons>
- ÉCOBES-Recherche et transfert. (2019). *Manuel sur l'innovation ouverte*, ÉCOBES-Recherche et transfert, Cégep de Jonquière [Document inédit]. Consulté le 10/10/2025.
- Gouvernement du Québec (2023). P-22.1 - Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/p-22.1>
- Jacob, E. et E. Arousseau. (2019). 10 paramètres à savoir avant d'entreprendre une recherche collaborative. *Revue canadienne des jeunes chercheuses et chercheurs en éducation*, 10(1), 122-130. <https://journalhosting.ucalgary.ca/index.php/cjnse/article/view/56856->
- Janin C. et B. Pecqueur. (2017). Les Living Lab : remise en question des processus de mise en marché et de politique publique. *Canadian Journal of Regional Science*, 40(1), 5-11. <https://idjs.ca/images/rcsr/archives/V40N1-JANIN-PECQUEUR.pdf>
- Johnson, M. (2014). *La recherche collaborative – Apprentissages et guide*. L'Alliance de recherche Les savoirs de la gouvernance communautaire.
- Lafranchise, N., Kurtzman, L., Vanier, C., Paquet, M., Cadec, K. et Lacharité, B. (2017). Conditions relationnelles en contexte de recherche partenariale collaborative. *Éducation et socialisation* (45). <https://doi.org/10.4000/edso.2514>
- La Presse canadienne. (2020, 30 août). Vague de dénonciations : une méfiance persiste dans les cégeps et universités. *Radio-Canada*. <https://ici.radiocanada.ca/nouvelle/1730211/vague-denonciations-violences-sexuelles-campuscegeps-universites>
- Lenoir, Y. (2012). La recherche collaborative entre recherche-action et recherche partenariale : spécificités et implications pour la recherche en éducation. *Travail & Apprentissage*, 9, 14-40. <https://doi.org/10.3917/ta.009.0014>
- Morissette, J. (2013). Recherche-action et recherche collaborative : Quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs? *Recherches participatives*, 25(2), 35-49. <https://doi.org/10.7202/1020820ar>

- Ocampo, R. (2020, 30 août). Dénonciations : une méfiance persiste dans les cégeps et les universités. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/education/2020-08-30/denonciations-une-mefiancepersiste-dans-les-cegeps-et-universites.php>
- Proulx, J. (2013). Réflexions épistémologiques sur la recherche collaborative en didactique : possibilités et excès. Dans N. Bednarz (dir.), *Recherche collaborative et pratique enseignante : regarder ensemble autrement* (p. 327-349). L'Harmattan.
- Rinaudo, J.-L., Roditi, E. et Bednarz, N. (2015). La recherche collaborative. Entretien avec Nadine Bednarz. *Carrefours de l'éducation*, 39(1), 171-184. <https://doi.org/10.3917/cdle.039.0171>
- Vinatier, I. (2013). *Le travail enseignant : une approche de didactique professionnelle*. De Bœck.
- Vinatier, I. et Morrisette, J. (2015). Les recherches collaboratives : enjeux et perspectives. *Carrefours de l'éducation*, 39, 137-170. <https://doi.org/10.3917/cdle.039.0137>